NAPLES

ET

LE PIÉMONT

PARIS
IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ
rue Neuve des Bons-Enfants, 3



NAPLES

ET

LE PIÉMONT



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS

1860



NAPLES

ET

LE PIÉMONT

I

En présence des divisions dont l'Italie est menacée, un parti, qui se rattache au règne de Joachim Murat, avait cru devoir s'abstenir; mais, tout en s'abstenant, il laissait chacun de ses membres coopérer, selon sa conscience, à l'affranchissement général de la grande famille italienne.

Ce sentiment national d'abnégation, généralement apprécié, a été cependant méconnu par des individus dont les attaques appellent une réponse.

II

Il est d'abord quelques questions préjudicielles que nous devrons adresser à nos adversaires.

On propose la réorganisation politique d'une nation aux centres

multiples, fractionnée en États, comme l'Italie ou l'Allemagne.

Doit-on procéder d'après le système unitaire et centralisateur ou d'après le système fédéral? Cela dépendrait, pourrait-on répondre, des forces d'assimilation, des tendances d'agrégation qui se déclareraient plus ou moins énergiquement entre *tous les États*. L'INTÉGRALITÉ et la SPONTANÉITÉ des dispositions unitaires seraient plus particulièrement requises dans le cas où, parmi les États que l'on voudrait centraliser, il s'en trouverait un qui, par l'importance de son territoire et de sa population, pourrait faire contrepoids aux autres. Dans ce cas, la résistance plus ou moins déguisée de cet État, tendant à maintenir ou à reprendre sa personnalité, rendrait la centralisation incomplète et donnerait naissance à un antagonisme que la conquête seule pourrait faire disparaître. Si la nation était tout à la fois troublée au dedans par cet antagonisme, et menacée au dehors par un ennemi puissant, implacable, bien loin de puiser dans la centralisation poursuivie à outrance un principe de force, n'y trouverait-on pas une cause de faiblesse et une source de dangers?

Dans cette prévision, le système fédéral ne serait-il pas préférable?

Les confédérations sont d'autant plus fortes, que chaque confédéré se sent plus faible; de là le sentiment de solidarité et le principe d'association. C'est pourquoi, comme fédération, la Suisse est mieux constituée que l'Allemagne, qui voit une cause permanente de conflits intérieurs dans l'antagonisme de ses deux grandes monarchies. L'Autriche et la Prusse se sentent assez fortes pour se passer du concours de leurs confédérés à l'égard desquels elles ambitionnent à l'envi la suprématie. Les monarchies secondaires de l'Allemagne servent cependant à amortir les chocs des deux États rivaux; elles maintiennent

l'équilibre. Au besoin, elles peuvent amener l'entente et l'union.

Pour atteindre à un ordre fédéral plus centralisé, quelques patriotes allemands demandent que l'Autriche soit éliminée de la confédération. Les unitaires italiens feraient-ils la même demande à l'égard de Naples, s'ils ne pouvaient ni le conquérir ni le subordonner? Demandera-t-on que Naples ne soit plus considéré comme faisant partie du royaume italique un et indivisible?

La monarchie de Victor-Emmanuel vient de se constitner par l'annexion des trois cinquièmes de l'Italie. La spontanéité populaire que cette annexion implique est-elle indubitable? Le suffrage en favenr de l'annexion ne serait-il pas le résultat de la pression des partis exploitant la terreur des populations qui croyaient échapper par là au joug du despotisme?

Si les confédérations sont d'autant plns fortes que chaque confédéré se trouve plus faible, il s'ensuivrait que l'Italie, avant l'annexion, était préparée à une confédération.

La confédération aurait fait de Naples un élément de force; — c'était un puissant associé. — Si ce royaume réagissait contre l'absorption unitaire, Naples serait nn danger. Ce danger ne cesserait que le jour où l'antonomio de Naples s'établirait par une monarchie constitutionnelle alliée à la monarchie de Victor-Emmanuel. Et c'est là ce que nous appelons de tous nos vœux.

Après avoir appelé l'attention de nos adversaires et celle du public sur ces objections préliminaires, nous passons à l'exposition des vues fondamentales de notre système.

Indépendance nationale et liberté; voilà les deux termes, les deux points de vue de la question italienne; ils sont inséparables; et même, au fond, l'un s'identifie avec l'autre, car l'indépendance nationale, c'est la liberté au dehors, c'est l'action qu'un État exerce sans entraves et saus contrôle dans ses relations avec les

antres États; la liberté intérieure, c'est l'indépendance du citoyen qui ne relève que des lois qu'il s'est données par lui-même on par ses représentants.

Il découle de ces deux termes deux ordres de considérations subordonnées, dans notre pensée, à deux règles fondamentales : 1° Il faut à l'Italie une alliance qui ne dégénère jamais en protectorat; 2° il lui faut nne organisation conforme à son génie.

Tonte politique qui porterait atteinte à ces deux principes pécherait par la base et se trouverait, à tont moment, sous le conp d'un désastre.

Une alliance tendant au protectorat froisserait la fibre nationale, si irritable chez un penple qui vient de s'affranchir.

Ceci est à notre avis, nn point essentiel à l'égard de l'Italie. En butte aux conquêtes depuis des siècles, il ne faut pas que, par méfiance, elle se tourne contre ses nouveaux alliés; elle succomberait. D'un antre côté, ne fant-il pas qu'elle trouve dans ses propres forces des garanties envers ses alliés puissants? Ce n'est qu'à ce prix que l'alliance sera sincère et durable.

Nous dirons comment le Muratisme se proposait de résoudre cette question.

Comme le danger des alliances avec les États puissants c'est le protectorat, qui commence par amoindrir et finit par anéantir l'indépendance d'une nation, le danger de la liberté c'est l'esprit de secte et de système, qui, faisant abstraction des mœurs, des traditions et de tout ce que les générations passées nous ont légué, se livre aux innovations dangereuses et croit qu'il est aussi facile d'organiser les États que de créer des systèmes.

Il n'est rien à nos yeux de plus méprisable que ce mépris de l'histoire qu'affectent certains révolutionnaires, qui n'ont même pas le mérite de l'originalité. Mais s'il n'est rien de plus mépri-

sable, il n'est rien aussi de plns funeste; car le mécontentement du peuple, troublé par l'application des ntopies, est tonjours exploité par ceux qui rêvent le retour dn passé.

Nons qui avions prévu ces difficnltés, nous dirons d'après quelles idées nous nous proposions de procéder à la réorganisation de l'État.

III

L'Italie, avant de s'engager dans une lutte contre l'Antriche ou dans les complications qu'entraînent toujonrs les alliances avec les grandes pnissances, devait fortement se constituer. Elle avait pu apprendre, en 1849, combien la prétention de se suffire à elle-même dépassait ses forces; et aujonrd'hui même elle sera redevable de ses succès éventnels à ceiui qui a dit à l'Antriche, après lni avoir arraché la Lombardie : Tu n'iras pas pius loin! Et quand même l'Italie eût oublié les mémorables défaites de tous ces souverains qui crurent nn instant pouvoir seuls résister aux coalitions européennes, la chute de Sébastopol et les traités de 1856, avaient montré une fois de plus tout ce qu'il y a de dangers et d'erreurs dans les illusions de l'orgueil.

D'un autre côté, la position secondaire et parfois humiliante de certaines pnissances amoindries on déchues, protégées par des systèmes de neutralité on d'alliances combinées, devait faire sentir aux penples italiens cette vérité : que les alliances avec les forts sont utiles anx forts, mais dangerenses aux faibles.

C'était là notre grande préoccupation! De cette préocenpation

découlait l'idée fondamentale de notre système, qui consistait à amener, par la restauration constitutionnelle des Murat à Naples, une époque de *transition* et *d'élaboration*. Pendant cette époque, on devait organiser militairement et politiquement les États d'Italie de manière qu'ils fussent aussi forts pour l'alliance que pour la guerre; pour l'alliance, afin de maintenir notre dignité et la liberté de notre initiative, pour la guerre afin d'en assurer le succès.

Dans ce double but, nous proposions qne l'impulsion nationale et révolutionnaire partît du sud et non du nord de l'Italie.

La restauration des Murat devait fournir à l'Italie la condition fondamentale de son affranchissement, à savoir la liberté sous un gouvernement progressif et militant. A Naples, comme en Angleterre à l'avénement de la maison d'Orange, une monarchie moderne, dont l'origine se rattache à une époque très-rapprochée de gloire militaire et nationale, devait s'identifier avec les institutions nouvelles. Un prince, né en Italie, était rétabli, par une révolution nationale, sur le trône de son père. Il recevait une couronne et donnait en échange à sa terre natale, non un contingent de douze ou vingt mille hommes, mais une armée, tout un peuple prêt à s'ébranler pour descendre en Lombardie. Il eût donné aux États de l'Italie du centre et à Rome même un spectacle d'une influence irrésistible; l'impulsion, partie de Naples, en renversant le despotisme eût ouvert toutes les issues à l'esprit qui transforme sans bouleverser.

Resserré entre Naples et Turin, tout ce qu'il y avait de suranné devait succomber.

Croit-on que l'Autriche eût envoyé, aujourd'hui comme en 1821, une armée pour rétablir la dynastie des Bourbons déchus? Il lui aurait fallu engager une lutte avec le Piémont; et, pendant

cette lutte, elle se serait trouvée en présence de toutes les forces que le torrent révolutionnaire aurait entraînées dans son cours, depuis Naples jusqu'à Mantoue. Il lui aurait fallu sortir victoriense de ces premiers conflits avant de menacer Naples, sous peine de voir ses corps d'armée coupés de leur base d'opération ; et comme elle eût eu affaire, non-seulement à l'armée de Victor-Emmanuel, mais à la révolution, l'hypothèse d'une victoire est parfaitement admissible.

Par une première victoire, l'Italie affirmait et assurait irrévocablement la liberté de son initiative; comme on débutait par des succès italiens, on pouvait en toute sécurité aboutir à des alliances.

Mais nous ne posons là que l'hypothèse la moins favorable ; en effet, l'avènement du prince Lucien Murat, par un mouvement exclusivement national, eût enlevé à l'Autriche tout droit, tout prétexte d'intervention immédiate.

La restauration des Murat ne serait, à l'égard de l'Europe, qu'nn changement de dynastie, qui n'affecterait ni l'ordre territorial, ni l'équilibre des États.

La France eût-elle consenti à une intervention de l'Autriche dans les affaires de Naples, intervention tendant à ramener sous la suzeraineté de la maison de Habsbourg toutes les cours et tous les peuples de l'Italie? Cette hypothèse se réfute aujourd'hui d'elle-même. Non-seulement la France, mais l'Allemagne, l'Angleterre, même la Russie, se seraient déclarées contre la prétention du cabinet de Vienne. On peut donc logiquement supposer que le *veto* de la France, approuvé par l'Europe, eût arrêté et contenu les empiétements éventuels de l'Autriche. Dans ce cas, la réorganisation de la monarchie des Deux-Siciles et la reconstitution de l'Italie centrale s'accomplissaient dans des conditions

normales. On formait une armée d'abord et l'on inaugurait ensuite l'ère de la fédération italienne et de la fraternité avec la France.

L'époque des révolutions et des guerres n'est pas favorable à la réorganisation des États. Tout ce qui se fait pendant la crise se ressent trop des préoccupations, des colères, des précipitations du moment; on a assez d'énergie ponr se défendre et pas assez de calme pour réfléchir.

La France de 89 fit précéder de trois années d'élaboration et de reconstitution sa lutte titanique contre l'Europe; et il fallut toute la vigueur des géants de cette époque; il fallut le génie de Napoléon Ier pour suffire à la double tâche de la guerre et de la réorganisation politique et sociale.

Cette double tâche, l'Italie, par une restauration muratiste à Naples, devait l'accomplir à l'abri de sa position stratégique et protégée par les intérêts généraux de l'Europe, jalouse de la suzeraineté que l'Autriche avait usurpée en Italie.

Il se formait derrière la chaîne des Apennins, aux bords de la Méditerranée, un grand foyer de vie nationale, le dernier camp retranché et l'arrière-garde de nos armées, pendant qu'au nord l'avant-garde se complétait, et qu'au centre de nouvelles forces se créaient et se disciplinaient.

Dans notre plan, ce n'était pas avec le Piémont, mais avec ses États réorganisés et centralisés par une diète que l'Italie devait débuter dans le système de ses alliances. Par l'accomplissement de ce plan, la France eût tronvé au delà des Alpes, non pas un contingent piémontais et quelques milliers de volontaires nécessairement subordonnés aux mouvements politiques et militaires de leur puissant allié, mais la réunion de tous les contingents italiens, une armée de trois cent mille hommes conviés à la grande

fête de la délivrance nationale. Cette armée était la garantie de notre souveraineté et le gage de nos succès; appuyée par les forces françaises, cette armée eût rejeté l'Autriche au-delà des Alpes. La question italienne était alors complétement résolue.

IV

Faire marcher de front la réorganisation militaire et la reconstitution politique c'était là notre but. Ce qu'il y a de plus important, de plus sacré, pour ainsi dire, dans la régénération d'un peuple, c'est l'élaboration de ses lois. C'est le côté essentiellement scientifique des questions politiques; cela exclut tout parti pris, toute idée systématique, toute tendance au monopole. Les erreurs découlant d'un système vicieux sont bien plus funestes dans l'œuvre des législations que dans les sciences physiques; celles-ci s'attachent à découvrir les lois que la nature a faites; une fausse appréciation est bien vite constatée et rectifiée par le fait diamétralement opposé à l'hypothèse; l'erreur ne saurait entraîner que des perturbations passagères. Il en est tout autrement à l'égard des lois sociales; de mauvaises institutions peuvent déposer des germes de mort là où la vie était appelée à se développer; on a vu des nations se suicider par leurs erreurs législatives.

C'est pourquoi on n'attachera jamais assez d'importance au travail des législations. On a dit que les mœurs font les lois; c'est vrai si l'on s'en rapporte à la spontanéité sociale, aux instincts natifs; mais si l'on songe au rôle immense que joue la raison réfléchie dans l'histoire de l'humanité on comprendra que les lois,

œuvre de méditation, réagissent à leur tour sur les mœurs, et alors, en retournant l'axiome, on pourra, à ce point de vue, affirmer avec tout autant de vérité que les lois font les mœurs.

La législation d'une nation doit donc émaner de tout ce que celle-ci recèle de plus spontané et de plus réfléchi à la fois ; car il faut au législateur la connaissance profonde du génie national, ce qu'on ne peut connaître que par la tradition et l'observation des mœurs populaires ; et il faut en même temps coordonner les lois de l'État avec les lois générales du progrès, ce qui n'est possible que par la spéculation, l'induction et les déductions philosophiques.

Pénétré de ces principes, le prince Lucien Murat avait conçu l'heureuse idée de proposer aux États italiens la convocation d'un congrès national et législatif chargé de la grande réédification civile et administrative de l'Italie. Il devait rattacher à ce travail le droit administratif et le droit privé ; c'est au sein de ce congrès qu'on devait poser le problème qui résume tous les autres, à savoir la conciliation de la liberté et de l'autorité, depuis la sphère des intérêts de la commune jusqu'à celle des grands pouvoirs de l'État.

Ce congrès devait être chargé d'ouvrir la grande enquête législative ; il ne devait nullement s'occuper des intérêts politiques actuels ; sa tâche ne devait pas aller au-delà des théories civiles et économiques et des applications générales. Réunir tous les rapports sur les codes comparés, ne procéder à la codification qu'après l'analyse et la synthèse de tous les éléments de progrès que fournissent les législations des peuples libres dans la triple sphère économique, administrative et civile, proclamer les résultats de ses recherches et les formuler en lois, ce devait être là l'objet de sa mission. Ce travail de recomposition devait se tenir

en dehors des questions d'unité ou de fédération et de tout ce qui tient aux formes de gouvernement. Une fois les gouvernements représentatifs établis en Italie, on se proposait la poursuite des conditions du progrès économique et intellectuel; conditions bien plus importantes que les formes générales des constitutions politiques: en effet le bonheur d'un peuple, sa force, sa destinée dépendent bien plus de son instruction, de son éducation, de la production, de la circulation et de la distribution des richesses, de la manière dont la propriété est établie et garantie, des fonctions générales du crédit et de l'échange que du *mécanisme politique.*

Le prince Lucien Murat eût proposé que dans les colléges électoraux, convoqués à l'effet d'élire les députés au *Congrès national*, on procédât préalablement à la formation de bureaux compétents chargés de proposer aux candidats la solution des principaux problèmes. Ces bureaux, composés d'hommes doués de connaissances techniques, devaient à leur tour recommander au suffrage ceux d'entre les candidats qui se seraient distingués par leurs connaissances.

Dans la pensée du prince Lucien Murat le travail militaire et politique devait résulter du concours général de tous les citoyens de la patrie commune : *aucun État ne devait donner aux autres ses hommes et ses lois.*

Le prince Lucien Murat accomplissait ainsi la pensée de son père, qui appelait en 1815 autour de lui tous les hommes éminents d'Italie.

V

Comment, nous demandera-t-on, entendiez-vous réaliser vos projets? Vous venez d'exposer le principe, le criterium de votre politique générale; mais dites-nous par quels moyens vous comptiez parvenir à vos fins?

Certes, on ne peut s'attendre ici qu'à des indications générales touchant notre méthode; un compte circonstancié de l'état de nos ressources n'a aucun rapport à notre programme, ne saurait intéresser le public, et, au surplus, il serait aussi absurde do le demander que de le donner : les raisons qui nous commandent le secret sont trop évidentes; il est superflu d'insister là-dessus.

Mais ce qu'il nous est bien permis de dire, ce que nous sommes heureux de proclamer, c'est que les dispositions de l'esprit public à Naples nous étaient tellement favorables qu'elles nous affermissaient dans notre résolution primitive de ne confier le succès do notre cause qu'au mouvement spontané des masses dont l'élan est quelquefois irrésistible. Nous ferons à cet égard des aveux complets. Co qui légitime à nos yeux uno révolution, c'est sa spontanéité et sa généralité. Aucun parti, quelque généreuses que soient ses idées, quels que soient ses éléments de succès, n'a le droit de s'imposer à un peuple. Quelques millions ou quelques milliers d'hommes formant un État ont le droit inaliénable de se constituer politiquement et socialement selon la pensée de la majorité, car il serait absurde d'accorder ce droit à la minorité et d'en faire soit une aristocratie, soit une oligarchie. Tout

gouvernement, tout parti repoussé par la majorité peut être dans le vrai; on comprend qu'il puisse demander la liberté de la parole pour convaincre ses adversaires; mais ce qui lui est souverainement défendu de par toutes les lois naturelles, c'est de s'emparer du pouvoir malgré la volonté nationale.

Volonté, *souveraineté et propriété nationale* sont trois termes identiques désignant le droit inviolable de tous les peuples. La légitimité d'une révolution se juge d'après sa conformité aux vœux de la nation. La probité politique consiste à se soumettre sans pensée de révolte, aux décisions nationales; c'est là une des conditions fondamentales du progrès universel, car ce n'est pas au milieu des horreurs des guerres civiles engendrées par des minorités séditieuses que la civilisation peut se développer.

Cela étant, nous ne dissimulons pas la répugnance que nous inspirent tous ces systèmes de c onspirations, qui, au lieu de centraliser les sympathies, d'étudier les questions et d'attendre les décisions nationales, ont la prétention de les devancer par des complots insurrectionnels. Ces complots, tramés en dehors du peuple, succombent presque toujours par son abstention, et, dans leurs succès, ils ont toujours des retours à craindre.

Les prétentions d'un parti ne peuvent c justifier que par le concours actif des classes éclairées et par la faveur publique; et cela ne peut s'acquérir par des moyens artificiels. On peut acheter des séides, on peut enrôler, enrégimenter des émeutiers et même des folliculaires, mais ce n'est pas ainsi qu'on établit les gouvernements.

C'est pourquoi nous avons toujours repoussé la méthode banale de tous ces conspirateurs qui agitent depuis quarante ans les populations italiennes; conspirateurs qui ont cru au succès le jour où ils avaient organisé une agence de cotisations mensuelles et quelques comités.

Qu'on nous permette à ce sujet un coup d'œil rétrospectif sur les conspirations italiennes; nous les résumerons en deux mots : c'est par ce récit que nous aborderons l'examen de la politique qui dirige actuellement le mouvement italien.

VI

Ignorer le rôle que les sociétés secrètes ont joué dans les révolutions italiennes, c'est ignorer ce que cette histoire renferme de plus essentiel. Ce n'est pas que l'essence de l'esprit national se soit concentrée dans ces conspirations; mais comme les conflits qui ont éclaté en Europe entre les peuples et les gouvernements naissent indubitablement de l'effort que fait l'esprit moderne pour changer l'ordre politique et le mettre en rapport avec ses conceptions nouvelles, partout ces conflits portent l'empreinte des mœurs locales et des circonstances particulières au milieu desquelles ils se sont produits; or, les sociétés secrètes qui, au fond, étaient l'œuvre de l'esprit moderne tendant à transformer l'Italie, ont marqué d'un caractère spécial les révolutions de la Péninsule.

Les traités de 1815 avaient rétabli en Italie un système de monarchie absolue relevant plus ou moins directement de la maison de Habsbourg. Tous les amis de la liberté et de la nationalité italiennes songèrent a revendiquer par la force les droits de la patrie; mais on était surveillé; on ne pouvait discuter et il n'y avait rien à espérer; on conspira.

La conspiration était la combinaison de tous les éléments acti-

vement rénovateurs qui se dégageaient de la fermentation des idées.

Ce fut l'époque poétique de la politique italienne. Et comme la poésie résulte de l'imagination et du cœur, l'association des conspirateurs prit des formes symboliques et bizarres. De là le Carbonarisme et ses initiations mystérieuses.

Il fallait vraiment tont le prestige des illusions poétiques pour donner aux adeptes du carbonarisme l'espoir du sneeès. Les grandes monarchies s'étaient coalisées dans le but d'étouffer partout les germes révolntionnaires.

Les armées de la Sainte-Alliance occupaient la France vaincne, épuisée ; et, malgré la force écrasante de ces armées, malgré la torpeur où étaient tombées les masses popnlaires après les déchirements et les convulsions d'une guerre qui pendant un quart de siècle ensanglanta la terre et les mers, malgré les terreurs que la guerre et la révolution inspiraient anx bourgeoisies industrielles, commerciales et casanières, quelques hommes se flattèrent de soulever les peuples, de renverscr l'absolutisme et de rétablir le droit des nations.

Tout le monde connalt l'insuccès de cette tentative. Dans la haute Italie les conspirations firent long feu ou furent découvertes; à Naples, le triomphe des Carbonari fut momentané : une armée autrichienne put impunément traverser l'Italie et rendre au Bourbon le pouvoir absolu. Dès lors on put connaître les inconvénients des insurrections qui sont lo résultat artificiel dcs conspirations.

Le premier de ces inconvénients c'est que l'exaltation des conspirateurs, concentrée longtemps, nc saurait sc communiquer subitement à des populations dont la colèro est parfois en rctard. Souvent les populations ne répondent pas à l'appel des sectaires,

et le coup est manqué. Le second inconvénient c'est l'esprit intraitable des sectes possédées par des idées fixes. Les conspirateurs font dépendre le salut public de la réalisation complète et immédiate de leurs projets, et partant toute contradiction leur est insupportable. Mais comme il faut que l'homme critique et analyse, l'intolérance des sectaires et les résistances de l'opinion publique peuvent engendrer à tout moment la guerre civile.

Depuis cinquante ans les sociétés secrètes se disputent en Italie le monopole des insurrections. Le Carbonarisme fut remplacé par la *Jeune Italie;* et, il faut l'avouer, ces conspirations n'avaient qu'un but : l'unité italienne.

Il ne pouvait en être autrement: ces conspirations n'étaient que l'éveil de la conscience nationale qui ne saurait s'affirmer que par l'unité; l'imagination exaltée des conspirateurs ne pouvait concevoir que l'unité concentrée; l'effort c'est la concentration d'abord et l'expansion ensuite; et l'on sentait la nécessité d'un effort terrible pour s'affranchir.

Mais au-dessus de ce que nous appellerons *l'Italie souterraine,* il y avait l'Italie visible avec tous ses instincts traditionnels, avec ses libres allures, avec ses mœurs aussi nuancées que ses dialectes.

A côté du peuple des conspirateurs il y aura toujours la nation.

Dans les révolutions italiennes il faut donc bien distinguer le courant de l'opinion publique du mouvement des sectes; le premier suit quelquefois l'impulsion du second; mais, après quelques oscillations il réagit et reprend le dessus; c'est ce qui arrive maintenant à Florence, à Milan et même à Palerme où l'esprit local résiste à l'absorption d'un gouvernement centralisateur.

Quoi qu'il en soit, il est bon que l'on sache quels sont les éléments dont se compose le parti qui vient d'annexer la Lombardie, les Romagnes et les duchés au Piémont.

On voit marcher à la tête de ce parti des hommes qui ont recueilli la succession des Carbonari et qui prêchent ouvertement l'unification. On en connaît qui ont fait partie de la *Jeune Italie* pendant plusieurs années, et qui ont entraîné de forts contingents de partisans dans le camp de l'annexion. Pour tous ces hommes l'annexion est le moyen, l'unification, le but.

L'annexion, considérée comme moyen, fut acceptée même par les Mazzinistes. L'accord de toutes ces sectes entraîna le parti modéré, qui se contentait de quelques réformes, et qui ne voyait dans l'annexion que la garantie de leur stabilité. On fit croire à ce parti qu'on s'arrêterait aux limites du possible, et que l'on ne braverait pas les grands dangers qu'impliquera toujours l'anéantissement des États italiens au profit de l'unité. La politique de Turin s'occupa exclusivement des succès du moment sans souci des embarras que ses redoutables auxiliaires pouvaient un jour lui susciter. On vit à Turin, dans la coopération des sociétés unitaires, le moyen de pousser aussi loin que possible le mouvement annexioniste ; on se garda de proclamer hautement l'*unité nationale* et l'on donna des espérances à tous ceux qui poursuivent cette unité avec fanatisme.

Il devait nécessairement en résulter une scission entre la politique qui disait : N'annexons pas davantage ; arrêtons-nous ici ; et celle qui répondait : Marchons toujours jusqu'au but. Cet antagonisme se révéla dans toute sa force entre Garibaldi et Cavour, entre Palerme et Turin.

Garibaldi, avant de marcher sur Naples, fit de Palerme la capitale de l'insurrection unitaire, et de la Sicile la base des opérations révolutionnaires ; tandis que Turin restait, sous les auspices de Cavour, la capitale des annexions éventuelles et diplomatiques.

Mais on ne saurait voir dans ce conflit qu'un antagonisme de

partis ; l'opinion nationale, en butte à la pression des sociétés politiques, tenue en haleine par les terreurs d'un avenir gros de tempêtes, poussée pour ainsi dire sur la pente des insurrections, n'a pu encore s'arrêter, s'interroger et réfléchir.

A côté de la *Société nationale* et de la *Nation armée*, il y a la grande association constituée par les lois naturelles et composée d'ouvriers, de propriétaires, d'industriels, de savants, de capitalistes; cette association, c'est l'Italio.

Or, les partis qui ont aujourd'hui la prétention de représenter la pensée nationale n'en sont peut-être que les interprètes infidèles; ce qui rend ces partis suspects, c'est lour tache originelle. Fondés par des ntopistes, animés de toutes les passions dont les sociétés secrètes sont agitées, ils constituent un monde artificiel superposé à la nation; la conspiration les a formés et la réaction de l'esprit national peut les dissondre.

Tel fut le sort des Cordeliers et des Jacobins !

VI

Le jour où il fut décidé à Paris et à Turin que le sort de l'Italie serait de nouveau confié à la fortune des armes, on vit l'armée atrichienne envahir lo Piémont, dont la capitalo so trouva menacée. L'armée de Victor-Emmanuel se retirait, se retranchait; elle attendait l'armée de Napoléon III en Italie.

On se souvient de l'enthousiasme avec lequel Gênes, Alexandrie et Milan accueillirent le restaurateur de l'Empire français qui, escorté d'une armée formidable, se présentait aux Italiens comme

un libérateur. Ce souverain était certes un protecteur et non un allié; en effet, il n'y avait aucune proportion entre l'Empire français et le petit royaume du Piémont, qui n'avait pu organiser, en dehors de ses propres forces, qu'une légion de quelques milliers de volontaires italiens.

On ne peut évaluer qu'à cinquante mille hommes l'effectif des troupes que la France trouva en Italie. Le Piémont, par l'infériorité de ses ressources, se mettait donc dans la position d'un État protégé, qui ne peut s'élever au rang d'allié que par le désintéressement de son protecteur; il se trouvait nécessairement subordonné à celui qui, seul, pouvait refouler l'Autriche.

Et pourtant la France avait ses propres intérêts à sauvegarder; elle pouvait, et même devait arrêter la guerre aussitôt qu'elle se verrait compromise. En effet, pour le chef d'un État aussi bien que pour un chef de famille, la conservation est le premier des devoirs; on ne doit servir l'humanité qu'en développant les ressources de sa patrie. Or, la France, bien loin de vouloir déclarer la guerre démocratique et universelle aux monarchies, avait pris la défense de la cause italienne pour rétablir l'équilibre européen, troublé par les empiétements de l'Autriche. On voulait réorganiser l'Italie d'après les vœux des populations, d'après les principes du progrès; on voulait pacifier l'Italie par des réformes et non bouleverser le monde par des révolutions.

Telle était la pensée de Napoléon III. La guerre devait s'arrêter le jour où les agitateurs d'Italie, faisant cause commune avec les agitateurs de l'Europe, et attribuant à cette auguste pensée des tendances d'une autre époque, eussent essayé d'entraîner la France au-delà des limites qu'elle s'était fixées.

Mais, abstraction faite de cette méprise, qui s'est pourtant réalisée, toujours est-il que le Piémont était subordonné à la France.

Cette situation était la conséquence de la méthode qu'on avait adoptée. On voulait résoudre la question italienne en l'entamant par une guerre au Nord, aux frontières mêmes de l'Autriche; on devait donc se cramponner à la France, sous peine d'une catastrophe. Le Piémont était lancé dans la lutte avant que l'Italie ne fût organisée. Au lieu d'avoir derrière lui une armée italienne, il avait une armée française, dont il n'était que l'avant-garde. Il y avait plus : le Piémont ne pouvait fournir à la France l'appoint requis pour un succès complet qu'en s'armant des ressources que les autres États d'Italie pouvaient lui fournir; comme des princes, amis de l'Autriche, gouvernaient ces États, il fallait s'en débarrasser par l'insurrection. Il fallait donc mener de front deux entreprises bien difficiles et parer aux événements qui naissent de la guerre et des révolutions.

Il est vrai que les hommes d'État de Turin avaient songé à tout cela; ils avaient préparé l'insurrection par la conspiration; quant à la guerre, on s'en reposait sur la France.

Cependant le mouvement révolutionnaire s'arrêta à Pérouse et à la Catholica; on fut bien forcé de se passer de toutes les ressources de l'Italie méridionale; la sphère des secours que quelques États italiens pouvaient fournir à la cause nationale se trouva excessivement réduite. Et, même dans cette sphère, le mouvement artificiel de la conspiration ne put agir avec l'énergie de l'impulsion révolutionnaire et de la spontanéité des masses. Tout s'opéra donc d'une manière très-régulière; des dynasties disparurent comme par un coup de théâtre; mais nulle part on ne vit en 1859 comme en 1848 ces grands soulèvements qui ébranlèrent les États de la Péninsule. C'était à regretter, car les intrigues des sectes, à notre avis, sont plus à craindre que les explosions populaires.

La politique de Turin fut donc livrée à des sociétés secrètes au

dedans et soumise au patronage de la France au dehors. Tels sont les vices dont elle paraît entachée.

Ces vices devenaient à leur tour une source de complications ; en effet, les sociétés sur lesquelles cette politique s'appuyait étaient unitaires, et la plupart d'entre elles dominées par des fanatiques ; l'antagonisme pouvait donc éclater entre la sagesse des hommes d'État et la fougue des sectaires.

Cette politiqne ayant instinctivement agi sans la coopération de Naples, s'était vouée à une grande faiblesse. Comme la faiblesse engendre la méfiance, le Piémont, tout en se soumettant au puissant Empereur qui venait de le sauver, devait de temps à autre, pour lui faire contre-poids, tourner ses regards vers l'Angleterre, dont on se réservait les sympathies et l'appui dans le cas d'une mésintelligence. Cette tendance, honteuse d'elle-même, a pu se cacher, mais elle a fini par éclater ; c'était logique. La lettre par laquelle le général Garibaldi a proposé à l'armateur Parker une entente de l'Italie et de l'Angleterre afin de contrecarrer les projets de la France, ne nous a nullement étonnés. L'Angleterre a assez d'intérêts dans la Méditerranée pour aimer l'Italie et surtout la Sicile ; son cœur devait donc s'ouvrir aux avances du comte de Cavour et du général Garibaldi.

Mais l'effusion britannique, aussi bien que l'agitation des sociétés secrètes, pourrait porter ombrage à l'Empire français, qui seul empêche l'Autriche d'attaquer l'Italie au Nord pendant que toute sa jeunesse romantique court en Sicile.

Les hommes d'État de Turin ont donc cette triple préoccupation ; ils ne sauraient impunément froisser la France ; ils veulent plaire à l'Angleterre, et ils tremblent à la pensée que le mouvement révolutionnaire et unitaire ne les déborde. Ils se voient livrés à l'influence étrangère et menacés par les caprices et

l'obstination des sectaires prêts à secouer sur les masses la torehe de la guerre civile. A Turin, la diplomatie peut devenir aussi exigeante dans un sens que la révolution l'est dans un autre; et au milieu de ces luttes, do ces tiraillements, l'Italie n'existe ni comme fédération d'États ni comme État centralisé.

Si l'unification avorte on peut se trouver à égale distance de la fédération et de la guerre civile.

Les Muratistes espéraient éviter tous ces obstacles. La restauration de la royauté constitutionnelle à Naples eût prélndé a l'organisation militaire et politique de l'Italie. Cette organisation devait être le préliminaire indispensable de l'alliance française. Notre politique était dono plus nationale; elle voulait faire de l'organisation de nos forces la baso do toute alliance dans l'intérêt de la dignité et do la liberté italiennes. — Présenter aux amis et aux ennemis nne fédération d'États libres, une puissante armée fédéralo, c'était là notre pensée dominante.

Respecter l'initiative de chaque État italien, la liberté de ses monvements, coordonner et ne pas subordonner, c'était là notre règlo et notre principe; nons ne comprenions et nous ne comprenons pas qu'on puisse inaugurer dos alliances par des conquêtes anonymes aboutissant à des annexions. C'est ainsi qu'on ébranle la foi publique.

Aujourd'hui on a trop annexé par rapport à la fédération et pas assez relativement à l'nnification, qui peut échouer contre la digue que lui opposent encore le Vatican et le quadrilatère. Si l'on voulait fairo du Bourbon un allié, un confédéré, on a eu tort de l'attaquer par un procédé qui fera époque dans l'histoire du droit des gens; et l'on a eu tort do lui tendre la main si l'on voulait continuer à appuyer secrètement ses ennemis.

N'ignorant pas que le progrès s'est inégalement développé en

Italie et que certains États de la Péninsule ont des lois et des institutions qu'il faut ou maintenir ou améliorer, nous nous serions bien gardés d'imposer nos lois à tout le monde ; ce n'était point par une commission législative, mais par un *congrès*, que le prince Lucien Murat avait songé à ramener à l'unité les codes et les institutions des États ; par la convocation de ce congrès on faisait un appel solennel au génie législateur d'un peuple qui a organisé l'empire romain, l'empire le plus civilisateur de l'humanité.

Nous n'aurions pas cru qu'il y eût en Italie une telle disette d'hommes d'État qu'il fallût les chercher exclusivement dans les rangs de nos amis ; on ne nous aurait point reproché des préférences personnelles et systématiques.

D'après nos idées, on devait procéder à la reconstitution de l'Italie par la libre coopération de tous les hommes que désignait l'estime publique. Le mouvement devait être organisé dans les centres multiples que la civilisation si riche et si variée de l'Italie a établis depuis des siècles ; le mouvement devait conserver l'empreinte du génie national ; il devait se produire à l'aide de l'association libre des citoyens et par la conciliation des intérêts généraux. Il fallait d'abord s'associer pour la guerre ; la volonté nationale eût décidé ensuite.

Dominée par un système contraire, la politique annexioniste et unitaire a fait sortir des gouvernements du sein des sociétés secrètes et de leurs comités ; elle a fait rayonner le mouvement de Turin, centre artificiel, à la circonférence ; elle a appelé au pouvoir des hommes proclamés grands par la secte et les comités, mais inconnus parfois au pays. C'est ainsi qu'on a vu s'établir à Bologne, comme dictateur, M. Cipriani, né en Corse, domicilié en Amérique, tombé là comme une bombe au grand étonnement

d'une population qui se demandait tout ébahie d'où lui venait ce nouveau dominateur.

D'autres n'ont pas manqué de faire observer à cette époque qu'il fallait que les préoccupations de la secte fussent excessives pour qu'elle ne tînt aucun compte de quelques notabilités locales qui se distinguaient, et au nombre desquelles figure le marquis Pepoli, que sa parenté, ses talents littéraires, ses connaissances en statistique paraissaient devoir recommander au choix des hommes du Piémont.

Il est vrai que parfois aussi la secte a expédié aux États révolutionnés des hommes très-connus; mais alors c'était la dictature qui s'imposait sans ménagements. C'est ainsi que Garibaldi n'allait pas seulement affranchir la Sicile; il s'en emparait au nom et au profit de son idée, et il partageait les terres communales décernées comme prix aux vainqueurs; il faisait acte de souveraineté territoriale, législative et constituante avant que la pensée sicilienne fût connue par le suffrage universel.

Partout on vit le jacobinisme de l'annexion et de l'unification procéder violemment; partout il se pose tour à tour comme dictateur ou comme conquérant.

Nous eussions préféré d'autres méthodes; nous cherchions notre point d'appui dans le cœur de la nation et non dans l'utopie des sectes. Nous nous flattions de trouver assez de braves en Italie pour nous passer du concours des Slaves ou des Madgyares.

Certes nos sympathies sont acquises à la liberté de tous les peuples; nous ne méconnaissons nullement le caractère universel de la justice; mais nous regrettons le concours de certains étrangers qui par leur cosmopolitisme révolutionnaire peuvent inspirer des défiances aux gouvernements les plus amis de l'Italie.

Et pourquoi a-t-on recours aujourd'hui aux Slaves et aux Madgyares?

Parce qu'on a commencé par se passer de la coopération de la moitié de l'Italie.

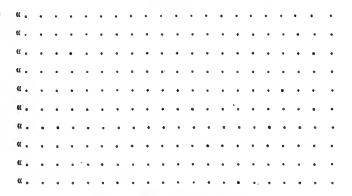
Notre plan était plus rationnel et moins cosmopolite. En tons cas, fédéralistes ou unitaires n'ont aucune accusation à diriger contre le fils du roi Joachim Napoléon.

Le prince Lucien Murat a toujours dit : « Si l'unification est possible j'en serai heureux; je verrai alors s'accomplir les vœux de mon père; mais, dans le cas où cette unification irait s'aheurter à des obstacles insurmontables, arrêtez-vous; n'attaquez aucun des principes par lesquels les confédérations s'établissent et se développent. Il faut à l'Italie ou la fédération ou l'unité; tout état bâtard et mélangé compromettrait son avenir. »

Inspiré de cette pensée, le prince Lucien Murat écrivait en 1855 les lettres snivantes :

En s'adressant au marquis Joachim Pepoli, son neveu, il disait :

« Je sais qu'il y a dans la vie des situations et des événements « qui enchaînent des individus et des familles entières aux des- « tinées d'un peuple. Il est naturel que le fils de celui qui leva le « premier l'étendard de l'union et de la liberté italiennes soit tou- « jours aux ordres de l'Italie et qu'il ne cesse de faire des vœux « pour voir s'accomplir la pensée de son père, cela se comprend. « mais ce que je ne saurais comprendre ce serait que cet homme « mît des entraves à la réalisation de ce projet.......... Que l'Italie « m'appelle, je serais fier de la servir....... qu'elle fasse un autre « choix, et mes vœux n'en seront pas moins ardeuts pour lo suc- « cès de sa cause. . . . . ;
« . . . .



Puis, s'adressant au *Times*, le prince ajoutait :

« Un dc vos articles tendrait à faire croire que je pourrais deve-
« nir un obstacle à l'*union* ct à l'indépendance de l'Italie. . .
« . . . .
« . . . .
« Et de qnelle manière un changement dc dynastie à Naples se-
« rait-il contraire aux idées que le Piémont veut inaugurer? Que
« le Piémont se déclare, qu'il lève le drapeau de l'union, de l'in-
« dépendance et de la liberté italiennes et je m'engage ici, comme
« dans ma première lettre à mon neveu, non-seulement de m'ab-
« stenir de toute opposition, mais de lui prêter mon concours, et
« le concours de tons ceux qui sont attachés par d'affectueux sou-
« venirs à ma famille.... »

Le Piémont a-t-il répondu à cet appel? Non; il ne s'est préoc-
cupé que de son agrandissement territorial ainsi que la paix de
Villafranca l'a prouvé. Il est vrai qu'il est prêt à accepter les an-
nexions que les sociétés secrètes lni procurent par conquête et
que la diplomatie tolère.

Il résulte de ces lettres et de ce que nous venons de dire, que la fédération est, à notre sens, la ressource fondamentale réservée à l'Italie, *dans le cas où son unification ne pourrait s'accomplir,* et dans ce cas, une restauration Muratiste à Naples se présenterait à la fois comme la base d'une confédération et comme la garantie de sa force et de sa stabilité.

Somme toute, le programme de notre chef se formule et se résume ainsi :

1° L'inviolabilité de l'initiative nationale devait être maintenue et défendue envers et contre tous; on devait provoquer librement l'expression de l'esprit public et non pas organiser des sectes;

2° La nationalité de notre parti s'affirmait par l'organisation préalable des forces italiennes; organisation qui devait sauvegarder dans toute alliance la liberté de notre initiative;

3° La législation des États italiens devait être reconstituée par l'autorité et la science d'un congrès spécial, et non d'après les institutions d'un État et les vues restreintes des commissions législatives. Ce *congrès technique* eût inauguré la phase scientifique des mouvements politiques.

Tels étaient les principes de notre conduite; c'est par leur réalisation que nous espérions opérer ce qu'il y a de plus difficile, ce qu'il y a de plus dangereux dans les révolutions, à savoir la transition du despotisme à la liberté. D'ordinaire, lorsqu'une monarchie s'écroule, on voit l'anarchie amener la dictature, qui est bientôt suivie de la guerre civile; c'est pourquoi nous souhaitons qu'une monarchie constitutionnelle s'établisse à Naples. Ce qu'il faut à ce beau royaume, c'est un gouvernement qui, déblayant le sol des ruines du despotisme, jette les assises de la liberté organique, armée de tout ce qui peut servir à la défendre contre les tentatives de ces factions qui demandent la dictature, parce

que la violence seule peut assurer le pouvoir aux minorités. Comme ce pouvoir est éphémère on pourrait avec calme en attendre la chute ; mais il est triste de penser que, dans l'orage qui emporte ces vaines dictatures, parodies mesquines d'époques héroïques, la liberté, et même la nationalité d'un peuple pourraient naufrager.

Toutefois, quelles que soient les décisions suprêmes de l'Italie, et non de ses clubs, nous les accepterons toujours avec joie ; quel que soit son avenir, nous serons toujours les plus dévoués de ses enfants.

FIN